



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Assemblée Générale

Chapelle de La Palmyre

24 août 2020



Programme Assemblée Générale

Préambule:

Les conditions particulières de cette AG

Les points importants à évoquer

Rapports moral et d'activité - vote

Rapport financier - vote

Election partielle des membres du CA – vote

Secrétaire de séance : Patrice Meslier



Une AG réunie dans des circonstances particulières

Des précautions exceptionnelles imposées par la crise sanitaire

Cependant nous avons tenu à maintenir l'AG car c'est une étape essentielle de la vie de l'association:

- Public limité
- Réunion en espace très ouvert, sous un toit au milieu des pins
- **Respect des règles de distanciation, masque et gel hydroalcoolique pour tous**
- **Aucun échange manuel** (document, argent, stylo, ...)
- Annulation, à regret, du pot traditionnel.

Par contre, nous avons dû annuler la conférence qui devait suivre cette AG. Elle est reportée à des jours meilleurs.

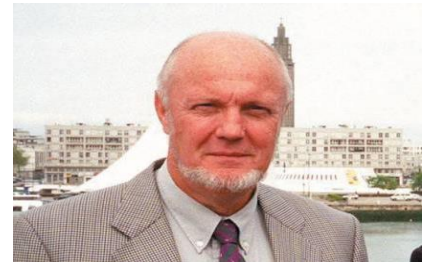
Merci de votre soutien et de votre présence!



Une AG réunie dans des circonstances particulières

Disparition de Guy Fleury, le 20 mars

Il était membre de notre CA depuis 2013



Il aimait Les Mathes , y venait depuis des années et y avait des amis.

Il a été pour nous un support constant et amical et nous a fait profiter avec humour et simplicité de son expérience acquise au cours d'une carrière scientifique exceptionnelle.

Nous pensons beaucoup à son épouse Françoise, à sa fille, son gendre et ses petits enfants pour lesquels il était un soutien permanent.



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Rapports moral et d'activité exercice mai 2019 – avril 2020 (et +)



Notre association a été créée en juin 2012 avec les objectifs suivants:

Défendre les intérêts collectifs des résidents, permanents ou non, de la commune des Mathes–La Palmyre sur :

- La défense et la préservation du patrimoine naturel de la commune
- Le respect de la qualité de la vie des habitants
- Le soutien à un développement économique équilibré

Demain Les Mathes adhère à Nature Environnement 17 (NE17)

qui lui apporte son soutien et avec laquelle nous collaborons

Depuis nos débuts, en 2012:

- plus de 180 adhésions enregistrées
- 8 AG ordinaires, 1 AG extraordinaire
- 8 conférences ouvertes à tous



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Conférences organisées par Demain Les Mathes

août 2013

Dans le cadre de son assemblée générale ordinaire, l'association

Demain Les Mathes
vous propose :

Histoires d'Eaux

Les marais doux de la presqu'île d'Arvert

Par Claude Charles
Président de l'ASCO du Marais Doux de la Tremblade

Lundi 12 Aout à 20h
Espace Multi Loisirs
Les Mathes

Entrée gratuite

T.S.V.P.

mars 2014



L'association Demain Les Mathes vous propose :

La Presqu'île d'Arvert face à l'océan

Evolution du littoral du phare de La Coubrre à la Grande Côte

Par Guy ESTEVE

Naturaliste, auteur de "Histoire naturelle de la Presqu'île d'Arvert"

JeuDi 6 Mars 20h
Espace Multi Loisirs
Avenue Pierre Sibard
Les Mathes

Entrée 5 € (Gratuit pour les adhérents et < 18 ans)

août 2014

Demain les Mathes présente :

NATURA 2000

Chance ou menace ?

par Gaelle Kania - CdC Bassin de Marennes
Animatrice Natura 2000

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
mercredi 6 Aout 20h45

juillet 2015

Demain les Mathes présente :

Le Conservatoire du Littoral

et les enjeux de la protection du littoral en Pays Royannais

par Bruno TOISON
Délégué Centre Atlantique
Conservatoire du littoral

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
JeuDi 16 Juillet 21h

Entrée 5 €, gratuite pour les adhérents. La soirée se terminera par une dégustation. Venez nombreux.

T.S.V.P.

août 2016

Demain les Mathes présente :

Repenser l'agriculture : une absolue nécessité

par Benoit Biteau

Paysan Bio
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Président du Conservatoire Régional des Espaces Naturels

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Mercredi 10 Aout 21h

Entrée 5€, gratuite pour les adhérents. La soirée se terminera par une dégustation. Venez nombreux.

août 2017

Demain les Mathes présente :

La navigation dans l'estuaire de la Gironde

Un défi d'hier à aujourd'hui

par Jacques Péret

Professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Poitiers

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Dimanche 6 Aout 21h

Entrée 5€, gratuite pour les adhérents. La soirée se terminera par une dégustation. Venez nombreux.

juillet 2018

L'association Demain les Mathes présente :

Habiter une station balnéaire

Comprendre les modes de vie des habitants pour imaginer les littoraux de demain

par Didier VYE

Enseignant-chercheur Univ. La Rochelle-CNRS

Espace Multi-Loisirs
Les Mathes
Mardi 24 Juillet 21h

20 h : AG Demain Les Mathes (ouverte à tous)
21 h : Conférence
22h30 : Pot de l'amitié
Entrée 5€, gratuite pour les adhérents.

avril 2019

L'association Demain les Mathes présente :

Le Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et de la Mer des Pertuis

Ses missions, actions, enjeux et objectifs à 15 ans.

par Julie BERTRAND
Directrice déléguée

Espace Multi-Loisirs, Les Mathes
Lundi 29 Avril 20 h

Entrée 5€, gratuite pour les adhérents.

Les échanges pourront se poursuivre après la conférence autour du verre de l'amitié



Conférences organisées par Demain Les Mathes

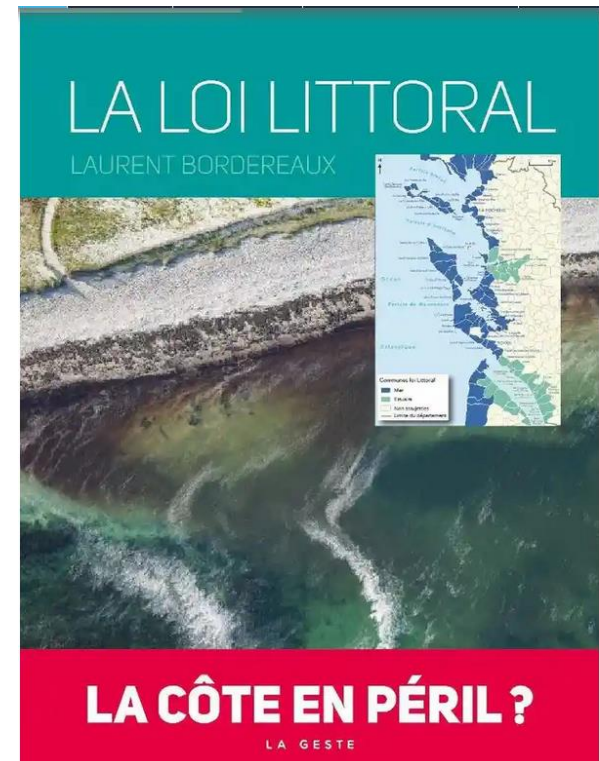
Cette année, la conférence a dû être reportée à 2 reprises en raison de la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir vous la proposer plus tard dans de bien meilleures conditions.

Conférencier:

Laurent Bordereaux,
professeur de droit à l'Université de La Rochelle

Sur un sujet d'actualité:

La loi Littoral et la protection des espaces naturels



Conseil d'Administration :

- 7 membres élus pour 3 ans lors de AG 2019 :
Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Jacques BOULMER, Patrick TOULOUSE et Hélène CHARRIER
- 4 membres élus pour 3 ans lors de l'AG 2017, donc en fin de mandat :
Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET.

Nous devons déplorer le décès de Guy FLEURY le 25 mars 2020.

Composition du bureau actuel:

Jacques BOULMER : Président
Patrick TOULOUSE : Vice-Président
Patrice MESLIER : Trésorier
Monique HYVERNAUD : Secrétaire

7 réunions du CA pendant cet exercice

Les adhérents ou les personnes qui le souhaitent peuvent y être invités.



Les points importants à évoquer

Les élections municipales et communautaires

Des espaces naturels en danger :

Urbanisme galopant, campings, parkings, activités mécaniques

L'évolution difficile de l'encadrement réglementaire de l'urbanisme:

PLU de la commune

SCoT de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA)

SRADDET de la région Nouvelle Aquitaine

SCoT; Schéma de Cohérence Territoriale

SRADDET: Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires)



Suivi de la vie de la commune

- Suivi des élections municipales et des conseils municipaux
- Suivi des atteintes aux espaces naturels : immobilier, campings, activités mécaniques
- Suivi des dossiers d'urbanisme publiés en mairie par Catherine et Patrice Meslier
Demande de dossiers et réaction éventuelle auprès de la Mairie et/ou de l'Etat
- Suivi de l'évolution des règlementations (PLU, SCoT, STRADDET, Natura 2000)
- Echanges avec la mairie et avec Mme le Maire sur certains dossiers sensibles:
1 réunion DLM et NE17, 1 réunion DLM (le 26 juin, Patrick Toulouse et Patrice Meslier)
- Participation à la commission extra-municipale environnement: rien depuis nov. 2018
- Communication:
 - site internet
 - articles dans le Bulletin Municipal tous les 6 mois
 - organisation de notre conférence



Elections

Elections municipales

Confirmation pour 6 ans de l'équipe précédente (quasiment)

Sans opposition: autorité renforcée

- Maire: Marie Bascle
- 1^{er} adj.: Jean-Pierre Caron
- 2^e adj.: Sophie Thiré (Urbanisme, Environnement)
- CM délégué : François-Xavier Degorce (PLU, SCoT, Environnement, Littoral, ...)

Conseil communautaire de la CARA (17 juillet)

- Président: Vincent Barraud (Etaules)
- 2^e V-P : Patrick Marengo (Royan): Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- 3^e V-P : Marie Bascle : Activités nautiques et de pleine nature,...
- 5^e V-P : Graziella Bordage (Coze): urbanisme
- 6^e V-P : Jacques Lys (Breuillet): Assainissement, gestion des eaux, Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)
- 9^e V-P : Françoise Fribourg (Mescher): Protection et mise en valeur de l'environnement et des espaces naturels. Sites Natura 2000. Parc Naturel Régional

Urbanisme et évolution de la réglementation

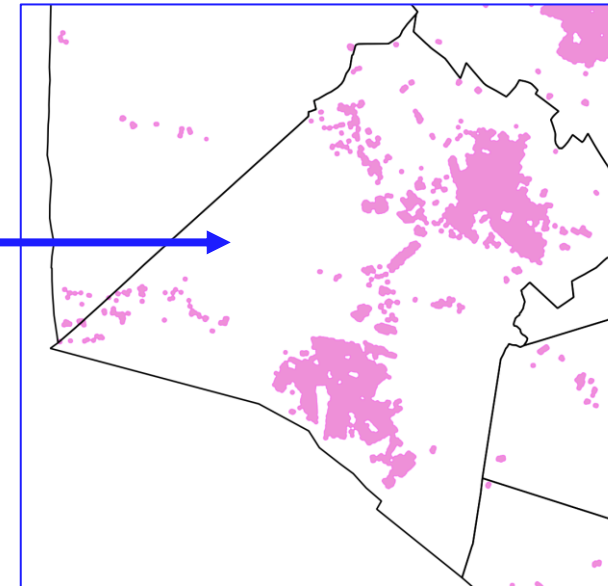
Les Mathes, c'est 3400 ha dont beaucoup d'espaces naturels protégés notamment par:

- L'ONF
- La loi Littoral
- Le Conservatoire du Littoral
- Un arrêté de biotope (marais de Bréjat)
- Le SAGE Seudre (zones humides)
- Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert »

Encore faut-il que ces protections soient respectées, que les édiles soient vigilants et motivés, et que l'Etat en soit garant.

Mais la commune est soumise à une énorme pression de l'urbanisme, des campings et des activités mécaniques :

- ~550 ha de « zones bâties » en expansion
- 270 ha dédiés à des campings avec 7280 emplacements et 29000 personnes (zones quasi urbanisées très denses)
- 110 ha au moins d'espaces naturels dédiés aux sports mécaniques et aux parkings (très souvent illégalement)



en mauve: ((bâtiments + ø50m) - 20m)



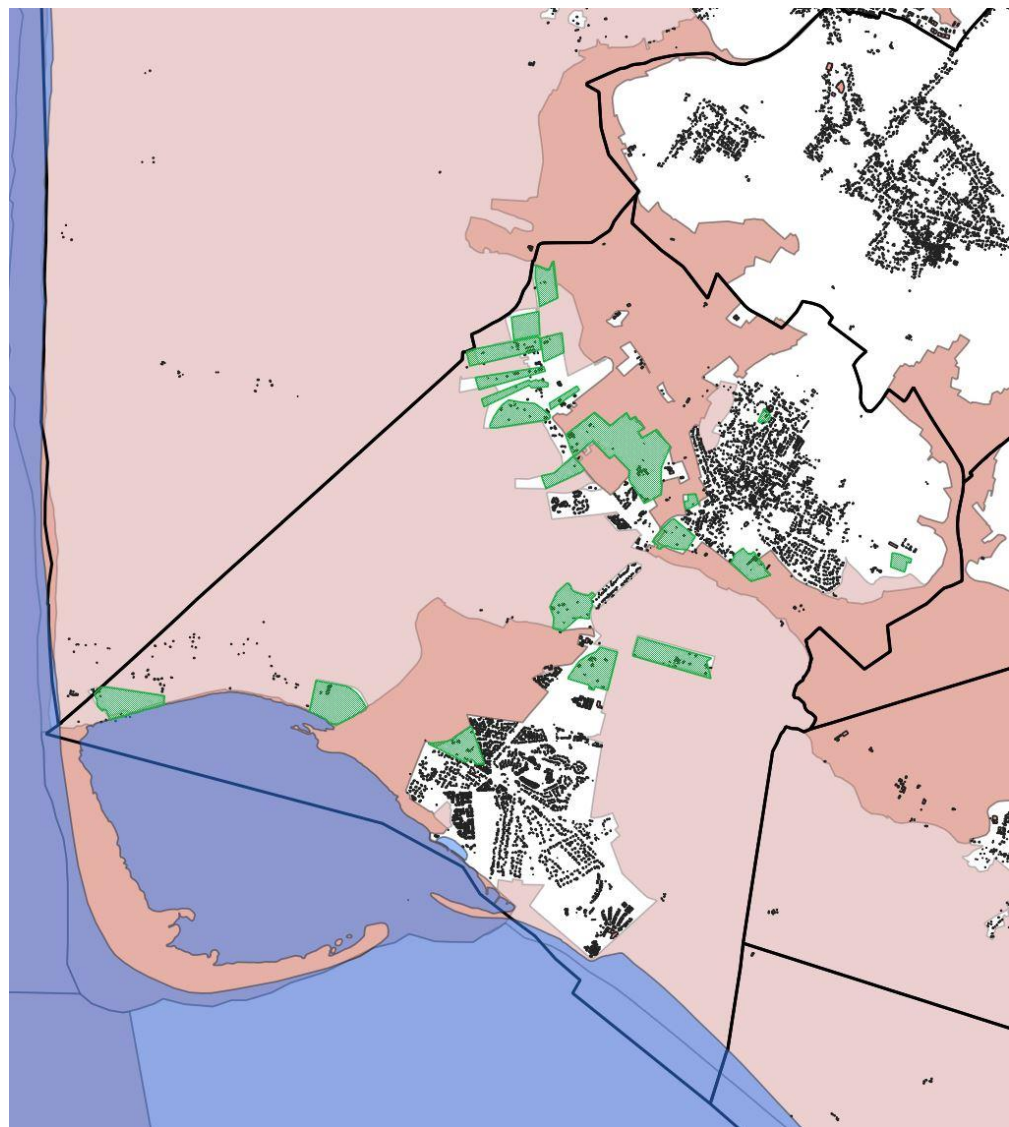
Zones Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert »

Après plusieurs années d'efforts, le dossier N2000 a été transmis à l'Europe par l'Etat pour enregistrement

En zone N2000, les projets doivent produire une étude d'incidence

Mais protection insuffisante ou non respectée (ex.: Vegas Motor Show, Buggy Loisirs, Super Cross, Siblu, etc ...)

Un espoir: le projet de SCoT prévoit que ces zones Natura 2000 seront inconstructibles.



Beige foncé : N2000 ZPS FR 5400434

Beige clair : N2000 ZSC FR 5412012

Vert: campings

Bleu: Parc Naturel Marin

Noir: bâtiments existants (cadastre)



Un urbanisme galopant, désordonné et parfois aberrant

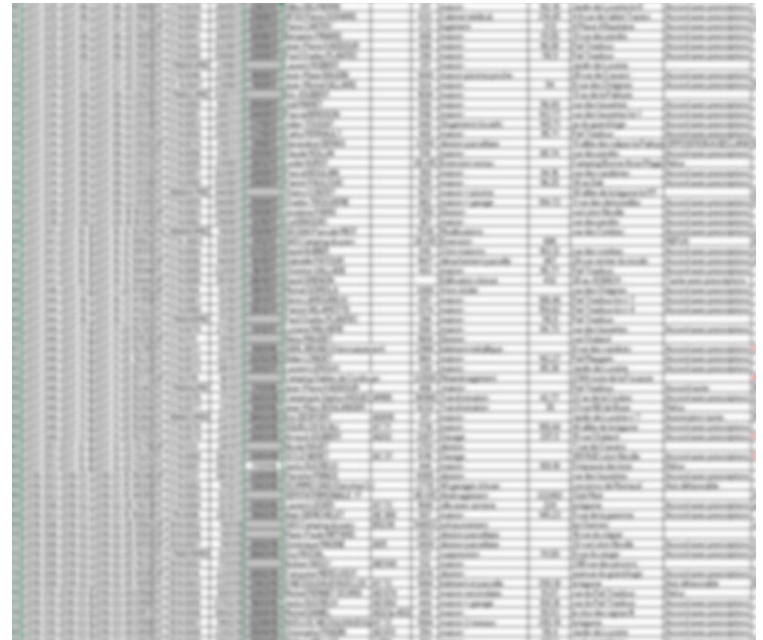
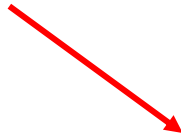
En 4 ans , plus de 350 documents d'urbanisme relevés en mairie par Catherine et Patrice Meslier

Nous déplorons :

- Un centre bourg qui reste à revitaliser
- Une architecture incohérente
- De moins en moins d'arbres et de verdure
- Des jardins minimalistes, voire absents
- Une perte d'identité et d'attractivité de la commune
- Une consommation excessive d'espaces naturels

- Une réglementation communale obsolète:
PLU annulé / POS / RNU

- Quelques exemples





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

« Domaine résidentiel de La Forêt »

(ex-camping de R. Jono)



- Camping de 1,7 ha → piscine couverte + 37 parcelles de ~300m² avec chalet ou mobilhome
- Projet démarré malgré notre intervention auprès de la DDTM (en partie en zone humide)
- Le camping avec arbres et verdure est devenu un terrain quasi nu mais avec une entrée « hollywoodienne » entre 2 rangées de palmiers géants
- Statut (?) : 1 camping de moins de 175 emplacements → Parc Résidentiel de Loisirs avec 35 Habitations Légères de Loisirs (HLL, habitat temporaire) **sans permis de construire**



Et, de l'autre côté de la rue,
un terrain de 1100 m² boisés de chênes destiné à un autre projet immobilier !

Bois de Cravans

propriété de Pierrette Prince, rue des Fauvettes

~ 1,5 ha de bois classables en EBC au titre de la Loi Littoral transformés en 2 lotissements dont la résidence de standing « Les Fauvettes »



C'était un bois:





Le Bois du Maine résiste toujours

4,5 ha classés en Espace Boisé Classé par l'ex-PLU

Limite ouest des Mathes

Projet d'aménagement en lotissements

Notre pétition a réuni plus de 600 signatures !

Restons vigilants !



A l'entrée est des Mathes (vers St Augustin)

Taux de construction très élevé – disparition d'espaces naturels et boisés

Notamment, lotissement des parcelles appartenant au propriétaire du Bois du Maine

Nouvel urbanisme : le style « conteneur »?

En plein centre des Mathes, sur l'axe routier principal



Construction à partir de 3 conteneurs récupérés.

Le permis de construire le mentionnait, et il a été signé

Quel cadre de vie !

Quelle image de marque !



Projets clés en mains

Maçonnerie Menuiserie
Peintures Int / Ext
Electricité Plomberie
Aménagements Intérieurs
Réhabilitation complète
Cuisine - Salle de bains
Extensions de maisons

RENOV'CHARENTAISE
Rénovation - Construction - Extension

ENTREPRISE GENERALE DU BÂTIMENT

Siège social :
1 rue du Chemin de Koff
17570 LES MATHES
contact@renov-charentaise.fr
05 46 22 49 36



Nouvel urbanisme : le style « conteneur »?

Est-ce le début d'une mode?

Rue de Cravans (près du camping « La Chênaie »):

2 parcelles avec chacune 1 « maison » de de 96 m²



<https://www.terrain-construction.com/content/construction-maison/construire-maison-container-comment-prix/>



Pression sur les espaces naturels

Des espaces naturels sacrifiés

- aux dépôts de terre, gravats et déchets
- aux parkings
- aux loisirs mécaniques

Des espaces naturels sacrifiés pour : dépôt de gravats, terre, déchets, ... et parkings et mobilhomes

- Au bout du chemin des landes avec en plus du vieux matériel, ferrailles, frigo rouillé : 0,4 ha



- Marais doux (l'ilot): stockage de nombreux camions: 1,5 ha



- Camping L'Estanquet: dépôt de gravats et déchets derrière un mur tout neuf : 0,4 ha



Des espaces naturels sacrifiés pour : dépôt de gravats, terre, déchets, et parkings et mobilhomes

- Camping Siblu:
hors saison, des dizaines de mobilhomes stockés
en zone non campable: 1 ha



- Cravans (bout de la rue du bois Sombchet) :
gravats et camions : 0,6 ha
- Camping des 3 coups:
stockage d'un énorme tas de terre : utilisation ultérieure? Remblai?
- Route de la Fouasse, face à Luna Park:
création de nouveaux parkings sans autorisation: 0,24 + 0,22 ha

- « Espaces verts » Grenon : terre,
matériaux, gravats et parking : 1,3 ha

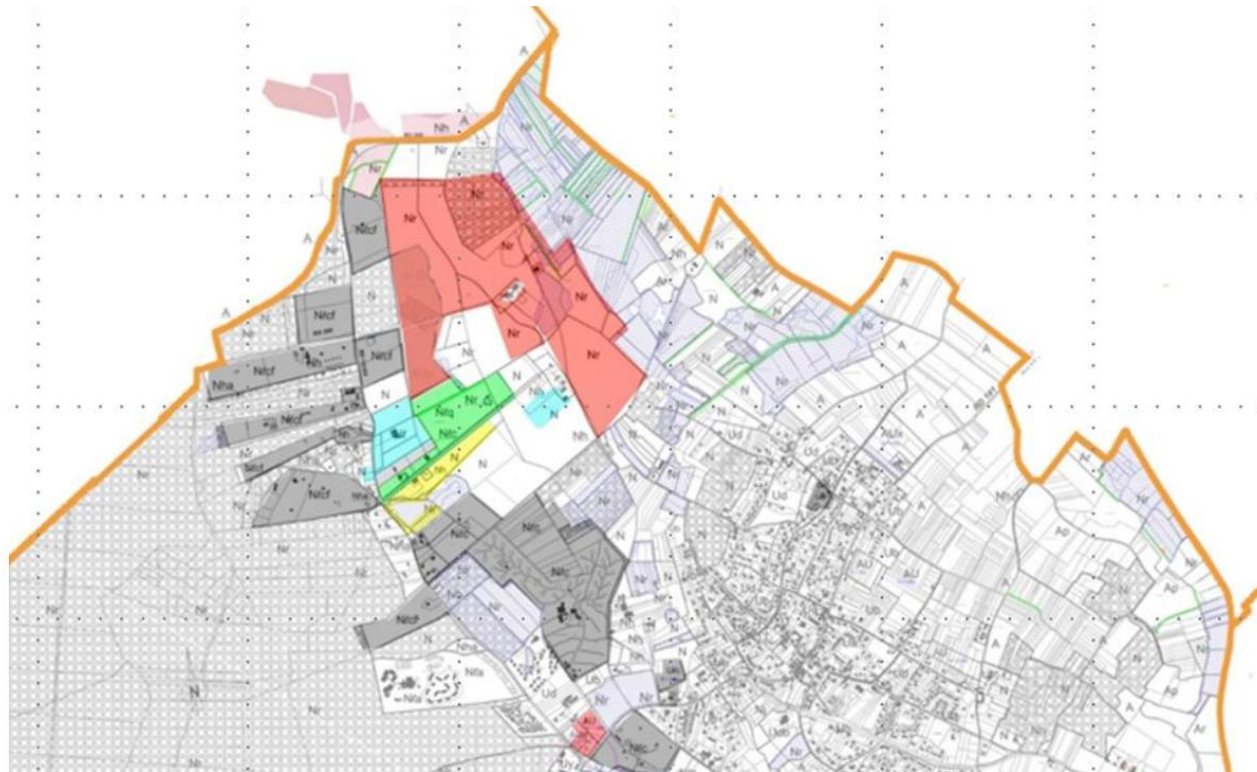


Des espaces naturels sacrifiés pour les loisirs mécaniques et les parkings

Plus de 110 ha sur l'axe La Fouasse – entrée sud des Mathes:

Carte de fond : règlement graphique du
PLU 2013 annulé par le Tribunal
Administratif de Poitiers

- **trait orange** : limites de la commune des Mathes
- **gris** : campings
- **rouge** : pistes de buggy, de quad ou de karting
- **bleu clair**: Luna Park et ses parkings
- **jaune** : Vegas Motor Show
- **vert clair**: pistes de quad
- **beige**: parkings du Super Cross de La Tremblade



Carte montrée au nouveau préfet par Monique Hyvernaud
au nom de Nature Environnement 17 (janvier 2020)



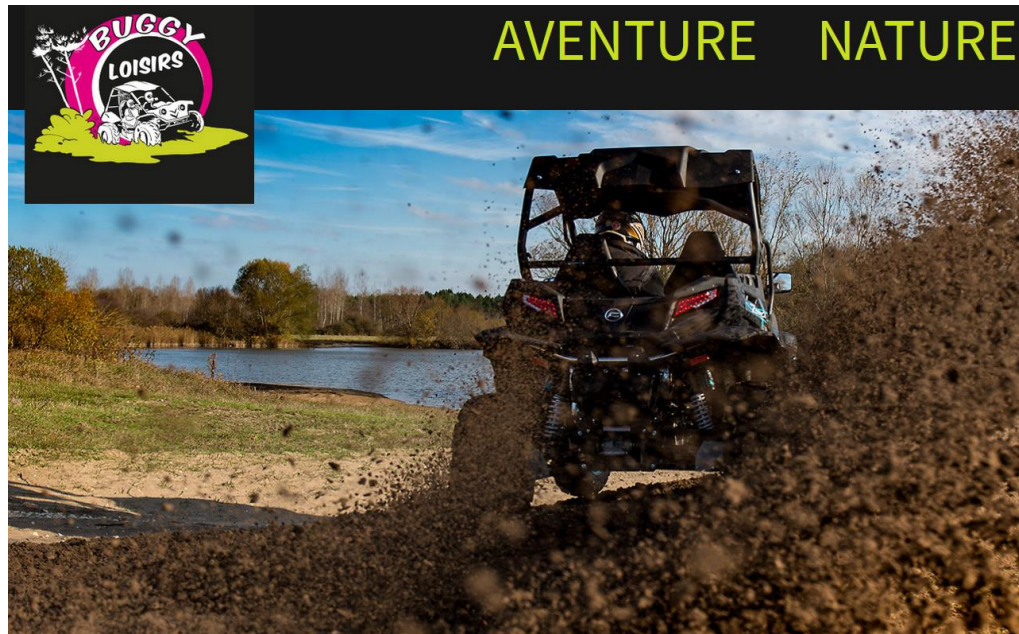
Buggy Loisirs

25 km en buggy tout-terrain sur 90 ha d'espaces naturels (selon leur site web)

Depuis 2011 et sans aucune autorisation

Zone à enjeux écologiques forts (cistude, pélobates)

Marais doux de La Tremblade, Natura 2000



Plainte conjointe NE17 et DLM auprès du procureur de la République (janvier 2020)



Vegas Motor Show

Installé en location sur un terrain privé, route de la Fouasse et propriétaire de 6000 m² de zone boisée, humide et N2000 à proximité

Spectacle en bordure de et sur une zone Natura 2000

En 2019: aucune autorisation; protestations sans effet

En 2020, autorisation préfectorale assortie de nombreuses contraintes (pas toutes respectées)

Protestation très argumentée de Mme le Maire
Pas de réaction de la Préfecture

Dégradation du cadre de vie et de l'image
« **Nature Plein Cadre** » de la commune

Quelle solution pour que cela ne se reproduise pas ou que d'autres ne suivent cet exemple?





Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Super Cross de La Tremblade (mi-août)

Stade et entraînement: ~3,6 ha

Parkings: 12 ha dont 3,5 ha sur Les Mathes

Problème principal : l'emplacement des parkings

En zones Natura 2000 « Presqu'île d'Arvert »

Partiellement en zone humide Sage Seudre

Présence d'une espèce protégée (pélobate cultripède)

→ Contestation d'associations

En 2019 : arrêté préfectoral d'autorisation publié la veille de la manifestation!

Utilisation quasi identique des parkings, mais décalage des horaires

En 2020: pas de manifestation en raison de la crise sanitaire (et pression des associations?)

Mais réactivation de la piste d'entraînement derrière le stade.

NE17 a déposé 2 recours contentieux. A suivre...

RV en août 2021 ?



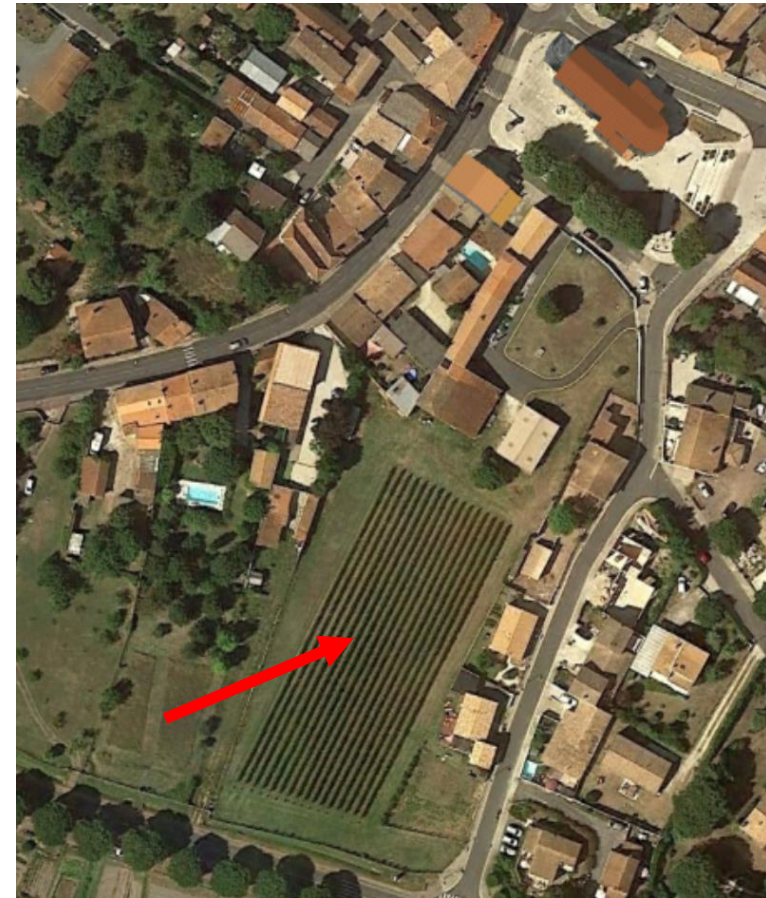
Vigne en centre bourg

Bien plus agréable qu'un lotissement, mais:

Traitements phytosanitaires sans précautions particulières au ras des maisons:
néfastes pour les riverains

Demande au maire de la transmission des produits utilisés, doses, fréquences, ... : pas de réponse.

Des techniques mieux adaptées ? Solution bio ?





Et en mer :

Dégradation des eaux de baignades dans le Pays Royannais

- Problème estival avec les eaux pluviales et les eaux usées (stations d'épuration et de relevage)
- Réunions avec plusieurs associations (enquête, dossiers, retours vers les élus)

Projet de parc éolien industriel face à Oléron et à la Côte Sauvage

- dans le Parc Naturel Marin
- L'appel d'offre est proche
- à suivre avec le collectif NEMO auquel nous participons - www.eolien-oleron.fr

Projet « Port Horizon 2025 » à La Rochelle

- Dragage et déroctage face à La Rochelle pour accepter de plus gros navires
- Présence dans les sédiments de Thorium (radioactif) issu de l'usine Rhône-Poulenc (aujourd'hui Solvay)
- Clapage des produits de dragage → dissémination du Thorium et perturbation des écosystèmes des vasières des pertuis
- Signature d'un courrier collectif (15 associations) adressé aux préfets maritime, de région et de Charente Maritime



Evolution des règlementations : le PLU

Juin 2016 : annulation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de 2013 par le Tribunal Administratif

Elaboration du nouveau PLU prescrite par le Conseil Municipal en mai 2017 :

- On n'en est toujours pas à la 1^{ère} étape de présentation du projet : le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- Selon Mme le maire (vue le 26 juin), pas de PLU approuvé avant 2022

Le PLU doit appliquer le SCoT de la CARA, lui-même en révision

En attendant:

- Un cadre réglementaire très affaibli qui limite les moyens de gouvernance de la commune
- La mairie repousse ainsi à plus tard les choix difficiles relatifs au futur plan de zonage qui pourrait avantager ou léser tel ou tel propriétaire



La révision du SCoT de la CARA (horizon à 15 ou 20 ans)

Le Schéma de Cohérence Territoriale s'impose à tous les PLUs

Il a été arrêté le 11 octobre par le Conseil Communautaire

(1 voix contre, celle des Mathes, et 3 abstentions)

Les documents sont disponibles sur le site de la CARA

Notre Conseil Municipal a voté un texte « fleuve » s'opposant à ce projet (unanimité -1 voix)

Etapes suivantes prévues :

- Consultation des personnes publiques associées (dont services de l'Etat) avant l'enquête publique pour tous.

La crise du COVID a bloqué le processus jusqu'au mois de juin

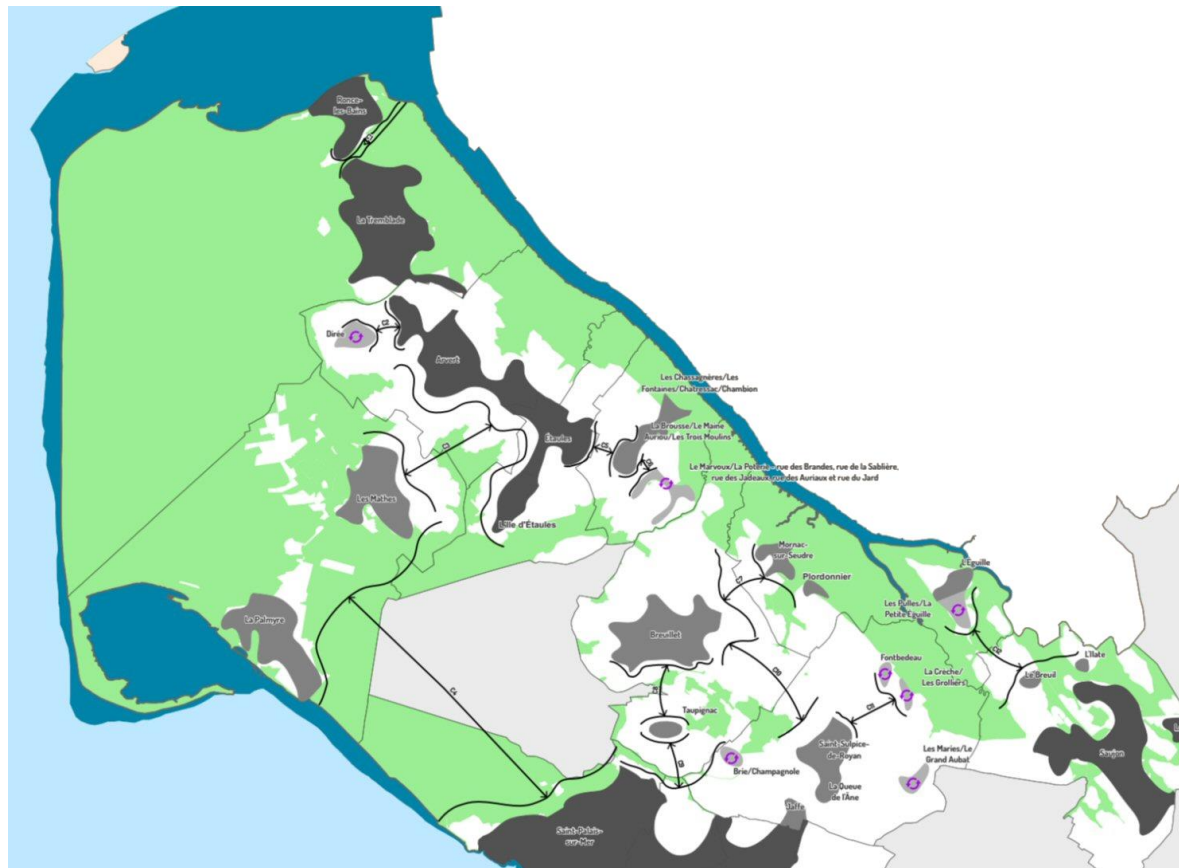
Et les élections ont modifié la composition et les responsabilités du Conseil Communautaire

Nous avons eu connaissance des avis critiques du préfet (DDTM) et de le CDPENAF (commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)

Le projet de révision du SCoT arrêté en octobre

Beaucoup d'aspects bénéfiques, de notre point de vue

Le SCoT intègre les prescriptions de **la Loi Littoral** et précise:



■ Les **agglomérations et villages** pouvant être densifiés ou étendus (en continuité seulement)

■ Les **espaces remarquables** protégés (inconstructibilité de principe) et incluant Natura 2000

↔ Les **coupures d'urbanisation**, inconstructibles

Tout cela devra être mis en application au niveau de la commune par le PLU



Mais vives critiques du projet de SCoT par les services de l'Etat

Une surévaluation de la consommation foncière (38 ha/an pour la CARA)

- Basée sur des statistiques incohérentes et surévaluées
- Incompatible avec les prescriptions de la région (SRADDET = Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) validé en mars 2020 : **réduire de 50% la consommation foncière à l'horizon 2030**

Des besoins en logements non justifiés

- Un programme local de l'habitat (PLH) non finalisé (l'ancien est prorogé)
- De 21 ha à 26 ha par « pôle »
- Pas de densité minimale à respecter
- Croissance démographique exagérée: 750 à 1000 h/an (plutôt que 570)
- 1000 logements par an sans justification

Donc forte possibilité de révision du projet de SCoT avant enquête publique pour tenir compte

- des critiques des services de l'Etat (entre autres)
- des modifications éventuelles apportées par les nouveaux conseillers communautaires?

Retard du SCoT → retard pour le PLU des Mathes



Perspectives

Participer à la vie de la commune

- Dialoguer avec l'équipe municipale
- Participer aux commissions extra-municipales s'il y en a

Suivre l'avancement des dossiers en cours

- PLU, SCoT, Parc éolien, sports mécaniques, ...

Garder un regard critique sur:

- Le devenir du bourg et de ses commerces
- L'expansion de l'urbanisation, des campings et structures de loisirs
- Le respect de la législation environnementale et des règles d'urbanisme

Favoriser la participation des adhérents à la vie de l'association :

- Les adhérents ou sympathisants qui le souhaitent sont invités à participer à des Conseils d'Administration et à nous contacter

Organiser enfin la conférence de Laurent Bordereaux reportée déjà 2 fois

« La loi Littoral et la protection des espaces naturels »

Merci à M. Bordereaux pour sa patience



Demain Les Mathes

aujourd'hui et pour demain, préservons notre cadre de vie

Des questions ?



Vote proposé à l'assemblée :

Approbation des rapports moral et d'activité

Les rapports moral et d'activité sont approuvés à l'unanimité



Rapport financier

préparé par notre trésorier: Patrice Meslier

Arrêté des comptes au 30 avril 2020

DEBIT

cotisation assurance responsabilité civile	113,40 €
cotisation NE17	60,00 €
frais financiers	0,00 €
préparation AG et conférence	190,50 €
Total	363,90 €

CREDIT

Cotisations + entrées conférences	245,00 €
produits financiers	4,80 €
Total	249,80 €

solde de l'exercice	-114,10 €
solde au 30/04/2019	1 050,35 €
solde au 30/04/2020	936,25 €

L'association ne demande aucune subvention

Ses seules ressources sont les versements de ses adhérents et les entrées aux conférences.

L'association adhère à Nature Environnement 17 dont l'aide est précieuse.



Vote proposé à l'assemblée :

Approbation du rapport financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité



Renouvellement du Conseil d'Administration :

Conseil d'Administration actuel :

- 7 membres élus pour 3 ans lors de AG 2019 :
Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Jacques BOULMER, Patrick TOULOUSE et Hélène CHARRIER
- **4 membres élus pour 3 ans lors de l'AG 2017, donc en fin de mandat :**
Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET.

Statuts: le CA comporte 12 membres maximum.



Renouvellement du Conseil d'Administration :

Conseil d'Administration actuel :

- 7 membres élus pour 3 ans lors de AG 2019 :
Catherine MESLIER, Monique HYVERNAUD, Martine BOULMER, Patrice MESLIER, Jacques BOULMER, Patrick TOULOUSE et Hélène CHARRIER
- **4 membres élus pour 3 ans lors de l'AG 2017, donc en fin de mandat :**
Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET.

Statuts: le CA comporte 12 membres maximum.

Vote proposé à l'assemblée :

Election des 4 membres sortants du Conseil d'Administration pour une durée de 3 ans:

Dominique BONNEMAISON, Nicole MALO, Françoise TOULOUSE et Jean-Louis PAYET

Les 4 membres sortants du Conseil d'Administration
sont reconduits pour une durée de 3 ans à l'unanimité



Merci à tous d'avoir participé à cette AG un peu particulière

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réunion

Nous avons dû éviter le pot de l'amitié, mais l'intention y est.

A l'an prochain dans de bien meilleures conditions si possible